



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2014

---

### Commune de Saint-Cyr-les-Vignes

Prospection inventaire (2014)

Jacques Verrier

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/56560>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Jacques Verrier, « Commune de Saint-Cyr-les-Vignes » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 24 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/56560>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Commune de Saint-Cyr-les-Vignes

Prospection inventaire (2014)

Jacques Verrier

---

- 1 Les conditions de prospection sur la commune de Saint-Cyr-les-Vignes ont été rendues difficiles, principalement en raison d'une longue période de sécheresse qui a duré pendant tout le printemps. Les observations sur des terrains qui, de fait, n'étaient pas délavés, ont été limitées. Les indices gallo-romains ont pu être, en règle générale, identifiés mais il n'en est pas de même pour le matériel lithique et pour d'éventuels tessons protohistoriques. Pour ce qui concerne le relief, la commune se partage dans une proportion deux tiers/un-tiers, entre une plaine alluviale avec de nombreuses zones humides et les premiers contreforts des monts du Lyonnais.
- 2 Des silex, éclats ou pièces retouchées, ont été néanmoins ramassés en plusieurs lieux de la commune. Ce matériel se trouvait la plupart du temps en quantité limitée. Est-ce une réalité ou la conséquence des difficultés de prospection ? Nous pouvons ainsi signaler ce type de ramassage aux Lyonnes, à la Sauzée, au Renard ou encore au Pont. Vers les Brosses, une hache (ou herminette) polie a été ramassé en compagnie d'un tesson à décor de cordon digité. Au Coteau, le ramassage de trois silex s'accompagne de l'observation d'un enclos circulaire, détecté par photographie aérienne.
- 3 La période gallo-romaine est caractérisée par le ramassage de fragments de tuiles à rebords, accompagnés parfois de céramique commune et de tessons à pâte d'amphore. Nous pouvons signaler ce type de ramassage souvent limité en quantité et réparti sur une surface réduite aux Étangs, aux Sermages, au Pré ou encore à la Sauzée. Les indices ramassés au lieu-dit le Cognet sont plus importants en quantité, et plus variés en type et formes de céramique. Il pourrait s'agir d'un petit établissement rural. Au lieu-dit l'Enfer, l'interprétation est plus complexe, puisque nous sommes en présence de trois zones de ramassage situées dans la même parcelle. Outre de la tuiles à rebords, des tessons de céramique commune, des fragments de vase de stockage, des tessons d'amphores et de la céramique sigillée ont été retrouvés. L'interprétation que l'on pourrait lui donner aujourd'hui est celui d'un établissement agricole comportant plusieurs bâtiments.

- 4 Pour la période médiévale, plusieurs maisons fortes ont été recensées sur le territoire de la commune. Celle située au lieu-dit le Cognet n'a apparemment laissé aucun vestige. Il en est de même de la maison forte ou château de la Bâtie détruit par les Ligueurs. Il reste quelques éléments en remploi de celle de La Liègue mais aussi des traces visibles vue du ciel. Près du lieu-dit, figure sur le cadastre Napoléon une parcelle circulaire fossoyée dont les traces sont aussi observables par photographie aérienne. La prospection au sol a permis le ramassage de tessons de céramique médiévale sur cet emplacement mais aussi dans une parcelle périphérique, mêlé avec du matériel antique.
- 5 Deux moulins ont été recensés en bordure de la Toranche, en sortie de la vallée qu'elle a formée dans le relief. Plusieurs châteaux ou demeures bourgeoises des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. ont aussi été inventoriés. Dans le parc du château situé près du bourg de Saint-Cyr-les-Vignes figure une borne leugaire déplacée du château de Poncins. Cette borne, dédiée à l'empereur Trajan, marquait la seconde lieue depuis Feurs sur la voie d'Aquitaine.
- 6 L'étude des terriers, du cadastre Napoléon et la photographie aérienne ont permis de mettre en évidence deux tracés d'un même itinéraire, aujourd'hui totalement abandonné. Il conduisait de Feurs à Saint-Galmier mais, sur la carte de Cassini, il est indiqué comme étant la route de Roanne à Saint-Étienne.

---

## INDEX

**sujets** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIMsuG0RWTs>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSVdwKcS3MI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtj3ZcwkArSR>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4N9jrETRto>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIzSUofuocv>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtvWHPMsEEqO>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtEznNgQ3h63>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxs8Kml8jLw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtI9ADjL6wEs>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtTg7ubUZSuL>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1DMOWvDF4j>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXpeiEtqsSk>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtBOEN87D6dV>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt7ON1SbYHuf>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtfv4IrNiWE8>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKe2HqRZl4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbZy0kJwcyf>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtVFFtQ3JlGu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYqRY0jHNjP>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtMVyOncjILc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwNsmFD4zxcg>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrttrEq4Rcpkr>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtuNA5xRSr9l>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtRHA0IiiUOF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtc8EgFRyyMq>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZpxVcg7sSA>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtRFSvuXH6BD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtzQcj7ySt1K>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZRnIMwdJOD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtUu5zfknZ1x>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjbX1Zygs38>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYko2Uw1uib>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtIkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtBhWSZf1tw8>

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtB8WDYqd6u9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtzWwOdr34hl>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHsClMZHeRR>

**Année de l'opération** : 2014